

Cher·es licencié·es,
Chères familles de jeunes licenciés·es,

Nous espérons que vous allez bien et que vous êtes prêt·es pour cette nouvelle saison qui approche.

Quelques nouveautés cette année :

1. Un nouveau site internet de la fédération française de volley permet de compléter directement en ligne le formulaire de licence. En pièce jointe, vous trouverez la notice explicative de la FFVB pour créer votre compte sur my.ffvolley.org
2. Nous avons annexé au formulaire habituel d'autorisation parentale pour les mineur·es une partie concernant l'engagement parental, à propos de l'organisation des trajets lors des plateaux et/ou matchs à l'extérieur.
3. Également, nous avons décidé de demander dorénavant un chèque de caution de 80€ (qui ne sera pas encaissé) pour le prêt du maillot de match, et ce quelle que soit la catégorie d'âge, jeunes comme adultes. Le chèque vous sera rendu en fin de saison, en échange du maillot.
4. Une charte a été rédigée et nous vous demandons de bien vouloir nous la retourner complétée et signée, ce qui permettra de finaliser votre dossier d'inscription.
5. Le certificat médical n'est plus obligatoire, sauf en cas de réponse « oui » à au moins une des questions du questionnaire médical et/ou en cas de surclassement.
6. Afin de faciliter le bon déroulé des compétitions Jeunes, nous demandons que chaque jeune (mineur) ait un certificat médical de surclassement simple, SAUF pour les jeunes né.e.s en 2014, 2015, 2016 et 2017, qui n'ont pas besoin d'un surclassement médical pour jouer dans la catégorie d'âge supérieure (cf document sur les catégories d'âge).
7. Le tarif des cotisations reste inchangé cette année, même si le tarif des licences a augmenté. Les enfants jouant en M7, M9 et M11 s'acquitteront d'une cotisation de 80€, tandis que les autres Jeunes (de la catégorie M13 à M18 inclus) payeront une cotisation de 115€. Les joueurs de l'équipe Régionale masculine, ainsi que les adultes joueuses et joueurs en loisirs et compet'lib payeront 120€.
8. Nous n'avons aucune information actuellement quant à la reconduction du Pass Sport. S'il est reconduit cette saison, nous vous rembourserons le

montant après communication de votre part du code associé à votre enfant, ainsi que de votre RIB/IBAN.

9. Le règlement des cotisations sera à effectuer lorsque votre demande de licence sur Myffvolley aura été validée par nos soins. Vous recevrez alors un mail vous indiquant la marche à suivre, qui vous guidera sur la page Helloasso du club. Rappel : vous n'êtes pas tenu-es de régler le supplément proposé par Helloasso (qui aide néanmoins cette structure à proposer ce service aux associations)
10. La reprise des entraînements se fera le lundi 17 août pour l'équipe féminine Compet'lib ; le jeudi 20 août pour l'équipe masculine Compet'lib ; le dimanche 23 août pour les M15 filles ; le lundi 24 août pour les M18 filles ; le mardi 25 août pour l'équipe régionale masculine ; le mercredi 26 août pour les M13 filles ; le jeudi 27 août pour les M15 garçons et le mercredi 2 septembre pour les M7-M9-M11.
11. Les créneaux d'entraînement sont les suivants :
 - M7-M9-M11 : mercredi de 17h30 à 19h (gymnase Pasteur)
 - M13 filles : mercredi de 16h00 à 17h30 et dimanche de 10h00 à 12h00 (gymnase Pasteur)
 - M15 filles : mercredi de 17h30 à 19h30 et dimanche de 10h00 à 12h00 (gymnase Pasteur)
 - M15 garçons : jeudi de 18h30 à 20h30 et dimanche de 10h00 à 12h00 (gymnase Pasteur)
 - M18 filles : lundi et jeudi de 18h30 à 20h30 (gymnase Pasteur)
 - Loisirs/Compet'lib féminine : lundi et mercredi à 20h30 (gymnase Pasteur)
 - Compet'lib masculine : jeudi à 20h30 (gymnase Pasteur)
 - Régionale masculine : mardi à 20h00 (gymnase omnisports) et jeudi à 21h00 (gymnase de Kanfen)

Nous vous remercions de votre attention et sommes ravi-es de vous retrouver pour une nouvelle saison.

Bien à vous,

L'ensemble du comité et des coachs du VCHS